

Théâtre

Niveaux 1^{er} cycle, 2^{ème} cycle, 3^{ème} cycle

Année 2020-2021

Calendrier et informations à retenir

Il est recommandé d'imprimer et de conserver ce document

Préinscription en ligne jusqu'au 10 juillet 2020 midi.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, toutes les mesures préventives seront prises afin de sécuriser au maximum le déroulement des épreuves.

Informations complémentaires :

Le département de Théâtre du Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse a pour vocation la formation aux techniques de l'acteur et l'approche de l'art théâtral dans ses différents aspects.

Le théâtre est l'art du collectif par excellence.

En groupe, avec les autres, en regardant le travail des autres, on apprend et on progresse.

Chaque cycle se déroule dans une démarche d'apprentissage collective, rigoureuse et ludique.

Vous souhaitez entrer en cycle 1 :

Vous avez **entre 15 et 20 ans**, avez déjà fait du théâtre avant ou alors jamais.

Vous êtes désireu.x.se d'une pratique artistique collective, et possédez une réelle motivation pour intégrer un cours de théâtre.

Vous êtes prêt.e à aborder les fondamentaux du travail d'acteur : échauffement corporel et vocal, exercices, jeux théâtraux, travail de textes...

Vous aurez 6 heures de cours hebdomadaires :

(En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, ils seront susceptibles d'être modifiés par le Conservatoire)

- Groupe 1 : le lundi de 18h à 21h au Théâtre Jules-Julien (Théâtre / Anne Courpron).
et le mercredi de 14h à 15h30 au Département Théâtre (Danse / Anne-France Rousseau),
de 15h45 à 17h15 au Département Théâtre (Dramaturgie / Katarina Stalder).

- Groupe 2 : le mardi de 18h à 21h au Département Théâtre (Théâtre / Karine Monneau).
et le mercredi de 14h à 15h30 au Département Théâtre (Dramaturgie / Katarina Stalder),
de 15h45 à 17h15 au Département Théâtre (Danse / Anne-France Rousseau).

Vous aurez aussi 2 journées de W-E, obligatoires, avec les autres professeur.e.s du Département Théâtre
Les 16-17 Janvier et 10-11 Avril 2021 (6 heures sur chaque W-E).

Vous souhaitez entrer en cycle 2 :

Vous avez **entre 16 et 21 ans** et vous avez déjà au moins un an de pratique théâtrale, en conservatoire ou non.

Vous savez prendre part à un apprentissage collectif et vous avez une connaissance des échauffements vocaux et corporels. Vous avez déjà expérimenté le travail de texte, et vous avez approché différent.e.s auteurs.trices.

Vous êtes capable d'organiser un travail personnel régulier. Vous allez quelquefois au théâtre, et pouvez faire la critique d'un spectacle et formuler des retours constructifs.

Vous aurez 6 heures de cours hebdomadaires :

(En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, ils seront susceptibles d'être modifiés par le Conservatoire)

Le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h au Département Théâtre.

Vous aurez aussi 2 stages de 3 jours de Danse-Chant au début des vacances d'automne : 17, 18, 19 Octobre 2020 et d'hiver : 13, 14, 15 Février 2021.

Vous souhaitez entrer en cycle 3 :

Vous avez **entre 17 et 22 ans** et vous avez au moins deux ans d'expérience théâtrale, en conservatoire ou non.

Vous avez envie d'appréhender plus nettement les fondamentaux du travail d'acteur.rice : corps, voix, espace, imaginaire.

Affirmation dans le jeu d'acteur : vous êtes apte à comprendre la dramaturgie d'une scène (structure, situations, conflits) construire avec les autres et faire des propositions.

Construction d'une rigueur personnelle : vous êtes capable d'initiatives pour structurer un travail personnel et vous commencez à développer une autonomie dans le travail individuel et collectif (organisation, découverte d'auteurs, lectures)

Spectat.eur.rice régulier, vous êtes en mesure de parler des spectacles vus, et de formuler un point de vue à leur sujet.

Vous aurez 7h30 de cours hebdomadaires :

(En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, ils seront susceptibles d'être modifiés par le Conservatoire)

Le lundi de 18h à 21h et le mercredi de 14h à 17h et de 17h30 à 19h au Département Théâtre.

Vous aurez aussi 2 stages techniques aux vacances d'automne du 19 au 23 Octobre 2020 et de printemps du 19 au 23 Avril 2021.

Modalités d'admission

❖ Entrée en 1^{er} cycle :

L'admission est prononcée à l'issue de trois ateliers et après un entretien avec les professeur.e.s.
(Au mois de septembre)

❖ Entrée en 2^{ème} cycle :

L'admission est prononcée, au mois de Septembre à l'issue de trois ateliers et après audition devant les professeur.e.s du cycle et le responsable pédagogique ou son représentant.
(Au mois de septembre)

❖ Entrée en 3^{ème} cycle :

L'admission est prononcée, au mois de Septembre, à l'issue de trois ateliers suivis d'un entretien et d'une audition devant les professeur.e.s du cycle et le responsable pédagogique ou son représentant.
(Au mois de septembre)

DATES A RETENIR :

REUNION (Présence des candidats indispensable)

Vendredi 28 août 2020 Théâtre Jules Julien: Réunion de rentrée

à 17h pour les candidats de 18 ans et plus

à 19h pour les candidats de 15 à 17 ans

ENTRETIENS / AUDITIONS (sous réserve de modification):

Samedi 19 septembre 2020 : Cycle 2 – 3 Auditions

Dimanche 20 septembre 2020 : Cycles 1 Entretiens

Questionnaire (ci-joint) à renvoyer par @ à marie-laure.sicard@mairie-toulouse.fr
avant le lundi 24 août 2020.

Début des cours semaine du 28 Septembre 2020

6 - Pratiquez-vous un sport ? Lequel ?

.....
.....
.....
.

7 – Qu'attendez-vous de cette année ?

.....
.....
.....

8 – Quel est le spectacle qui vous a le plus impressionné cette année ? Pourquoi ?

.....
.....
.....

9 – Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10 – Activités, loisirs, passions ...

.....
.....
.....
.....
.....

11 – Comment avez-vous connu le Conservatoire ? Qu'est-ce qui a motivé votre démarche auprès de CRR ?

.....
.....
.....

TARIFS DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE TOULOUSE

TARIFS APPLICABLES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

A l'issue des tests d'admission quel que soit la discipline, pour votre inscription définitive, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- **Justificatif de domicile au nom du représentant légal ou de l'élève** (seul un des documents suivants sera accepté):

Photocopie de la facture d'électricité, de téléphone fixe ou internet, d'eau, de gaz, d'assurance habitation de moins de trois mois. Les étudiants résidant en chambre universitaire ou en foyer devront fournir leur attestation 2020-21 au plus tard le 12 novembre 2020.

- Photocopie **Avis d'imposition français complet 2019 sur les revenus 2018** : pour les personnes vivant en couple et pour les enfants en garde alternée, fournir les deux avis d'imposition complets.

IMPORTANT : aucune relance ne sera adressée en cas de pièces manquantes

	FRAIS DE DOSSIERS PAR FAMILLE (3)	QUOTIENT FAMILIAL (5)	RESIDENT TOULOUSE (1) (6)		RESIDENT HORS TOULOUSE (1)	
			FRAIS DE SCOLARITE (4)		FRAIS DE SCOLARITE (4)	
			1er CURSUS	CURSUS SUPPLEMENTAIRE (7)	1er CURSUS	CURSUS SUPPLEMENTAIRE (7)
HORAIRES AMENAGES (H.A)						
H.A.P. OU H.A.S	28,00 €		GRATUIT	Tarifs EXTERNES	GRATUIT	Tarifs EXTERNES
RANGUEIL ADMIS (2)	28,00 €					
EXTERNES – Musique, Danse, Théâtre						
ADULTES : Formation musicale et/ou chant chorale et/ou Pratique Amateur (Musique, Théâtre) et/ou Érudition OU AUDITEURS Musique, Danse, Théâtre	28,00 €	De 0 à 400	100,00 €	100,00 €	150,00 €	150,00 €
		De 401 à 520	120,00 €	120,00 €	180,00 €	180,00 €
		De 521 à 640	170,00 €	170,00 €	255,00 €	255,00 €
		De 641 à 1280	220,00 €	220,00 €	330,00 €	330,00 €
		De 1281 à 1800	280,00 €	280,00 €	420,00 €	420,00 €
		De 1801 à 2400	340,00 €	340,00 €	510,00 €	510,00 €
		2401 et plus	400,00 €	400,00 €	600,00 €	600,00 €
PLAY MUSIC VARIATION N°3	28,00 €		GRATUIT			
PLAY MUSIC VARIATION N°4	28,00 €		GRATUIT			

(1) Le tarif des frais de scolarité sera appliqué au vu du justificatif de domicile au nom du représentant légal ou au nom de l'élève s'il est majeur. SEUL UN DES DOCUMENTS SUIVANTS SERA ACCEPTE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION : Factures d'électricité - de téléphone fixe ou internet - d'eau - de gaz – attestation d'assurance habitation (documents de moins de trois mois). En cas de non production du justificatif de domicile et de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, la tarification maximale sera appliquée.

(2) Les élèves en horaires aménagés à Rangueil (Enseignement musical inclus dans l'enseignement général) s'acquitteront des frais de dossier après leur admission.

(3) Les frais de dossier sont à régler pour toute inscription ou réinscription quelque soit le lieu de résidence. En cas de non présentation au concours ou test d'entrée, non admission, démission ou congé, ces frais ne sont pas remboursables.

(4) **DEMISSIONS OU CONGES** : Seuls les démissions ou congés envoyés par courrier avec accusé de réception **AVANT LE 12 NOVEMBRE 2020** entraîneront l'annulation des droits de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021, après cette date les droits de scolarité seront intégralement dus.

LES ELEVES NON ADMIS à l'issue des résultats des stages ou figurant sur liste d'attente dans une discipline instrumentale pourront démissionner des disciplines obligatoires sans s'acquitter des droits de scolarité si la démission parvient au Conservatoire par courrier recommandé avec accusé de réception **AVANT LE 31 DECEMBRE 2020**.

(5) Le calcul du quotient familial est appliqué à partir de l'avis d'imposition français de 2019 sur les revenus 2018 au nom du représentant légal ou au nom de l'élève. Pour les personnes vivant en couple et pour les enfants en garde alternée, le calcul est effectué à partir des 2 avis d'imposition. Il est déterminé sur la base du revenu imposable divisé par 12 mois et de la composition familiale (nombre de parts). Dans le cas où l'avis d'imposition français ne peut être fourni le tarif maximum sera appliqué.

(6) Les élèves domiciliés à Toulouse en résidence universitaire ou foyer bénéficieront du tarif résident Toulouse sous réserve de la production d'une attestation pour l'année.

(7) Cursus supplémentaire : - autre instrument (même si auditeur) ou autre discipline appartenant à un autre domaine ; par exemple danse ou théâtre pour un musicien, Jazz/Musiques actuelles ou pôle des Arts Baroques pour un élève suivant un cursus instrumental traditionnel (même si auditeur).

